



MARS 2025			
sam 01 mars	##	108	10H34 à 16h35
dim 02 mars	##	111	11H15 À 17h15
lun 03 mars	##	107	11h55 à 17h45
mar 04 mars	##	96	12h35 à 17h45
mer 05 mars	89	80	13h17 à 17h45
jeu 06 mars	72	62	14h05 à 17h45
ven 07 mars	53	45	08h05 à 08h36 et 15h07 à 17h45
sam 08 mars	39	36	08h05 à 09h57 et 16h38 à 17h45
dim 09 mars	37	41	08h05 à 11h36
lun 10 mars	47	54	08h05 à 13h00
mar 11 mars	61	68	08h05 à 13h58
mer 12 mars	73	78	08h40 à 14h42
jeu 13 mars		82	09h20 à 15h17
ven 14 mars	85	88	09h54 à 15h50
sam 15 mars	89	90	10h26 à 16h20
dim 16 mars	90	89	11h00 à 16h49
lun 17 mars	88	86	11h22 à 17h16
mar 18 mars	83	79	11h49 à 17h41
mer 19 mars	75	70	12h15 à 17h45
jeu 20 mars	65	59	12h43 à 17h45
ven 21 mars	53	47	13h16 à 17h45
sam 22 mars	41	35	14h01 à 17h45
dim 23 mars	29	26	15h13 à 17h45
lun 24 mars	26	29	08h05 à 10h24 et 17h05 à 17h45
mar 25 mars	36	44	08h05 à 11h58
mer 26 mars	54	63	08h05 à 13h05
jeu 27 mars	73	82	08h05 à 13h57
ven 28 mars	90	97	08h43 à 09h45 et 12h30 à 14h43
sam 29 mars		104	09h28 à 15h27
dim 30 mars	##	112	11h11 à 17h09
lun 31 mars	##	114	11h53 à 17h45

## conditions de stationnement à l'avant-port

Le stationnement du bateau est possible à l'avant-port toute l'année **sous conditions**

### en basse saison (1er novembre au 31 mars)

#### GRATUIT

Stationnement gratuit à l'avant-port sans conditions.  
Attention, période favorable au mauvais temps et crues de la Liane

### en haute saison (1er avril au 31 octobre)

#### GRATUIT SOUS CONDITIONS

-je rentre de mer et stationne le bateau en dehors des heures d'écluse et je ressorts le lendemain en mer à toute heure.

-je rentre de mer et stationne le bateau à l'avant-port en dehors des heures d'écluse et je rentre mon bateau au bassin.

#### PAYANT

-si je sors mon bateau et stationne mon bateau pendant les heures d'écluse, puis sort en mer le lendemain pendant les heures d'écluse

-si mon bateau séjourne plus d'une nuit à l'avant-port sans sortie significative

Tarif 1ere nuitée: 11€, 2nd nuitée: 16€, 3e nuitée: 21€, 4e nuitée 25€



## sécurité

Avant de quitter votre emplacement, ayez toujours le réflexe d'observer l'état des feux de signalisation situés de part et d'autre du barrage.



### feux éteints

Aucun danger



### feu bleu clignotant

Ce feu indique qu'une activité de libre circulation de poissons (LCP) est en cours.

Un courant à l'avant-port ou au bassin Frédéric Sauvage a lieu. Vous devez faire attention.



### 1 feu bleu fixe

régulation automatique de la Liane, un courant a lieu à l'avant-port / bassin Frédéric Sauvage. Les sorties/entrées sont possibles, la vigilance reste toutefois demandée.



### 2 feux bleus fixe

Violent courant en cours. La Liane est en crue. Il est interdit de franchir l'écluse pour les abonnés du bassin Frédéric Sauvage. Extrême prudence demandée si vous devez quitter votre emplacement



## nous joindre

06.76.98.74.98

contact@boulogne-marina.fr

VHF